

## Avis Financier AMUNDI 12 M

Les porteurs de parts du FCP (Fonds Commun de Placement) AMUNDI 12 M (Part B-C : FR0013192820 ; Part B-D : FR0013340999 ; Part CDN : FR0012330074 ; Part DP : FR0011307057 ; Part E : FR0010830885 ; Part I USD : FR0012058022 ; Part I : FR0010830844 ; Part I3 EUR : FR0013456076 ; Part I3 USD : FR0013456084 ; Part I3 GBP : FR0012058006 ; Part P : FR0010829697 ; Part PM : FR0013463155 ; Part R : FR0013289360 ; Part R1 : FR0013385051 ; Part R2 : FR0013508934 ; Part S : FR0013224342) géré par la société de gestion Amundi Asset Management, sont informés de la modification de la période d'observation de la commission de surperformance. A compter du 1<sup>er</sup> février 2021, la période d'observation sera alignée sur l'exercice comptable, et se terminera en conséquence le 31 mai de chaque année (au lieu du 30 janvier). Aussi, la période en cours, qui devait se terminer le 31 janvier 2021, sera prolongée et se terminera le 31 mai 2021.

Ces modifications ne font pas l'objet d'un agrément par l'Autorité des Marchés Financiers.

Les autres caractéristiques demeurent inchangées.

Ce changement n'implique aucune démarche spécifique de votre part et n'a aucun impact sur votre Fonds que ce soit en termes d'objectif de gestion, de profil rendement/risque.

Le Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DICI) de chaque part est disponible sur le site internet [www.amundi.com](http://www.amundi.com). Le prospectus et le règlement d'AMUNDI 12 M seront adressés sur simple demande écrite à l'adresse suivante : AMUNDI ASSET MANAGEMENT - 90, Boulevard Pasteur - 75015 Paris.

Votre conseiller habituel se tient à votre disposition pour tout complément d'information.